



**SYNDICAT CGT DE
L'HÔPITAL DE MOZE**

B.P.4

07320 SAINT-AGREVE

Tél. : 06.74.47.66.40

E-mail : cgtmoze@aim.com

Site : www.cgtmoze.e-monsite.com



MAISONS DE RETRAITE RESIDENTS ET PERSONNELS EN DANGER !



La situation dans les maisons de retraite en Ardèche suscite beaucoup d'inquiétude du personnel soignant mais aussi des personnes âgées et de leurs familles.



Déconsidération des personnes âgées ... Osons dire la vérité

- ➔ Une qualité du travail qui se détériore ;
- ➔ Un soignant ou faisant fonction pour 10 à 15 toilettes ;
- ➔ Moins de 20 minutes pour faire une toilette, lever, habiller et installer une personne âgée. On nous dit même parfois de ne pas laver les personnes âgées tous les jours : « une toilette complète tous les 2 ou 3 jours devraient suffire... à la maison, ils ne se lavaient pas si souvent, ce n'est pas de leur génération... ! » entend-on de la part des directions...
- ➔ L'aide à la prise des repas avec plusieurs personnes âgées à la fois...en 10 minutes !
- ➔ Le coucher de personnes âgées parfois dès 14h30 et certaines levées 1 jour sur 2 ;
- ➔ Des toilettes faites dès 5 h du matin pour avancer l'équipe de jour ;
- ➔ Des horaires de travail non adaptés, non respectés, avec la généralisation d'un travail gratuit pour assurer les soins au mieux.

Seule la quantité compte !

Déconsidération des personnels ... Un personnel en souffrance

Une souffrance psychologique...

En effet, comment nous sentir bien quand nous avons l'impression de ne pas faire correctement notre travail, quand nous subissons les pressions de la hiérarchie, quand nous entendons des familles en souffrance et, parfois à juste titre, en colère.

L'Etat ne donne plus aux maisons de retraites les moyens de fonctionner dans la qualité. Donc les directions exigent de la traçabilité et des écrits afin de se protéger, mais elles imposent aussi des dépassements de fonction afin de faire des économies de personnel !

Malgré nous, nous devenons bien souvent maltraitants dans l'exercice d'une profession que nous avons pourtant choisie, que nous aimons et que nous n'avons pas la possibilité d'exercer correctement auprès des personnes âgées en respectant leur rythme de vie.

Une souffrance physique...

Dorsalgies, troubles musculo-squelettiques, multiplication des accidents du travail et des maladies professionnelles : c'est le lot quotidien du personnel soignant confronté à des conditions de travail inhumaines.

Comment finir sa carrière en bonne santé avec de telles conditions de travail ?

Des financements insuffisants!

Les maisons de retraites, (EHPAD) peuvent être publiques, associatives à but non lucratif, mais aussi privées à but lucratif. Elles sont financées par les Conseils généraux, la Sécu et les personnes âgées.

C'est l'évaluation de la dépendance (GIR) et des pathologies (pathos) qui déterminent les ressources. La convergence tarifaire (ou réduction des budgets soins) est en cours d'application car des établissements seraient trop bien dotés !

Ce sont les déclinaisons de la loi Bachelot et de la Tarification à l'activité dans le médico-social.

Dans les établissements associatifs et publics, c'est en réduisant les postes, en ne remplaçant pas le personnel absent que les directions font face à ce manque financier.

Pourtant le reste à charge ne cesse d'augmenter pour les familles.

En ce qui concerne les établissements privés à but lucratif, la situation du personnel est tout aussi dramatique ; des groupes financiers achètent à tour de bras des maisons de retraite et font des profits sur le dos du personnel. Les prix de journée y sont très élevés. Ils ont fait le choix de dégager des dividendes pour rémunérer les actionnaires. **C'est l'Or gris.**

Dans toutes les structures, on assiste à la remise en cause des conventions collectives ou du statut. L'instauration de la sous-traitance de certains services (restauration ; ménage, services techniques...), les attaques des droits des salariés, les licenciements abusifs de personnel ancien, la mise en invalidité ou l'incitation au départ en retraite du personnel, le harcèlement moral, sont autant de méthodes pour baisser au maximum le coût du travail.



Nous ne voulons pas être complices de cette situation !

Cette situation est inacceptable et nous la dénonçons !

Nous voulons alerter l'opinion publique, les familles des personnes âgées.
Il y a urgence !

Nous revendiquons :

- ➔ Le droit d'exercer notre travail dans le respect de la dignité des personnes âgées ;
- ➔ Un personnel suffisant et qualifié ;
- ➔ Un plan emploi formation adapté au défi du grand âge ;
- ➔ Des financements à la hauteur des besoins pour aller vers un véritable service public solidaire d'accueil de la personne âgée ;
- ➔ Le contrôle par les organismes financeurs, des établissements notamment privés à but lucratif qui engrangent les subventions de l'Etat et n'embauchent pas un personnel suffisant. Le personnel et les familles doivent y participer.
- ➔ Pas de salaires inférieurs à 1600 € nets : pour des personnels à 80 % féminin, sous payés, travaillant dimanches et jours fériés.

Pour vivre et vieillir, dans la dignité
Pour travailler dans la dignité
Unissons-nous
personnels, usagers, familles, citoyens

